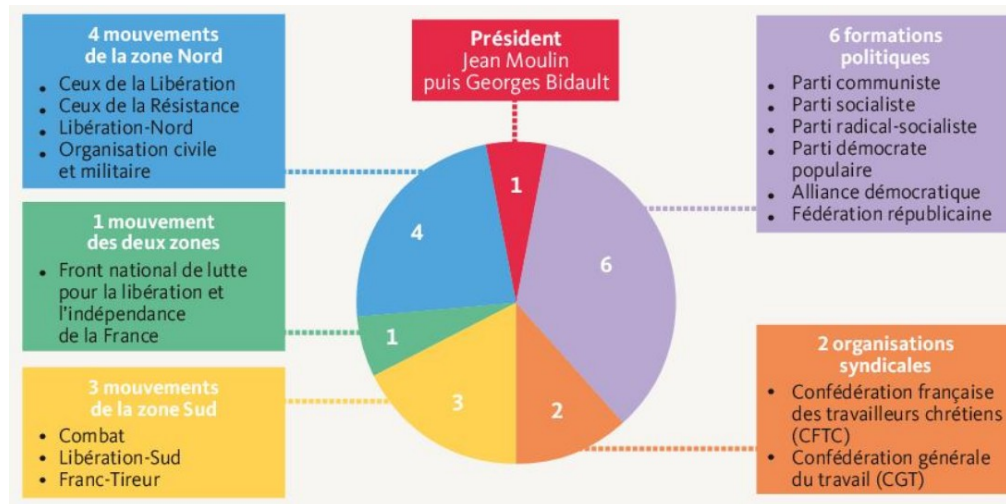


→ Comprendre les acteurs historiques à l'œuvre → Prélever des informations

Introduction

Fondé en 1943 dans la France occupée, le Conseil National de la Résistance (CNR) adopte son programme pour l'après-guerre : **Les jours heureux**. Le programme s'inspire des idées socialistes et communistes mais des hommes politiques de droite participent également à sa rédaction. Le 15 mars 1944, le bureau du CNR adopte le texte à l'unanimité.

Doc. 1 : Le CNR, symbole d'un consensus né dans la clandestinité



Créé le 27 mai 1943, le Conseil national de la Résistance est un organe représentatif des organisations clandestines, syndicats et partis politiques placés sous l'autorité du général de Gaulle.

Georges Bidault est un ancien résistant qui remplace Jean Moulin à son assassinat en 1943.

Doc. 2 : Une affiche en faveur de la sécurité sociale



Affiche française, « Sécurité sociale, fermons la porte à la misère », 1947

Doc. 3 : Le programme du 15 mars 1944

Les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques groupés au sein du CNR proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la Libération afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le général de Gaulle [...] [et] afin de promouvoir les réformes indispensables:

a) sur le plan économique:

- l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, indiquant l'éviction des grandes féodalités [puissances trop importantes] économiques et financières de la direction de l'économie ; [...]
- le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, les fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurance et des grandes banques ; [...]

b) sur le plan social:

- le droit au travail et le droit au repos [...]; - un rajustement important des salaires [...];
- un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail [...];
- une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours; [...]
- une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales;

Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balayera le régime de basse réaction instauré par Vichy et qui rendra aux institutions démocratiques et populaires l'efficacité que leur avaient fait perdre les entreprises de corruption et de trahison qui ont précédé la capitulation.